

# Les flottilles de pêche, dans les 12 milles du golfe de Gascogne, vues du ciel.



- Jean-Pierre LÉAUTÉ -

En 2001, en collaboration avec les services des Douanes aériennes, les navires de pêche fréquentant la Mer territoriale française du golfe de Gascogne, ont pu être observés une fois par mois.

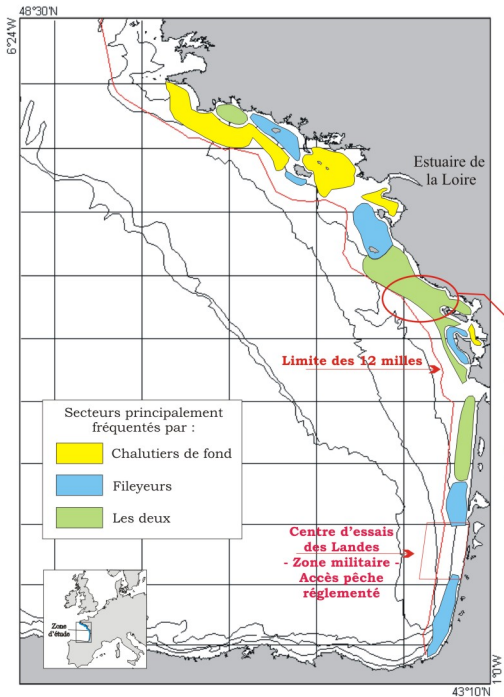
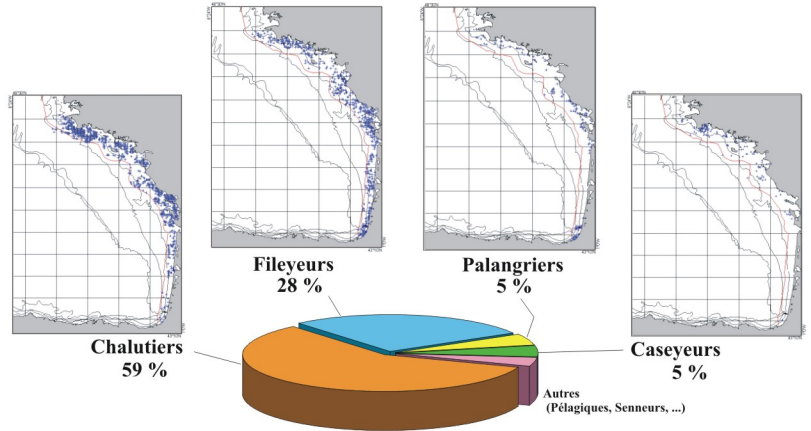
Données recueillies : quartier, immatriculation, nom, métier, coordonnées géographiques

2400 navires observés,

1810 identifiés = 900 bateaux (52 % vus plusieurs fois) soit 45 % des navires immatriculés dans le Golfe et 60 % des côtiers.

Caractéristiques moyennes de ces navires : 25 tjb, 185 kW, 13 m et 20 ans

## Proportion et distribution des 4 principaux métiers dans le Golfe



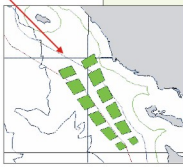
### Territoires de pêche

Dans tous les quartiers du Golfe, la majorité des navires côtiers, peu autonomes, travaillent à proximité de leur port d'origine. De plus, les territoires de quartiers voisins se recoupent peu.

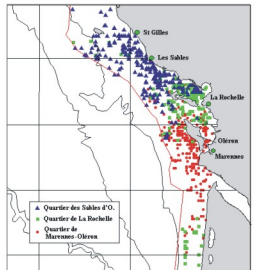
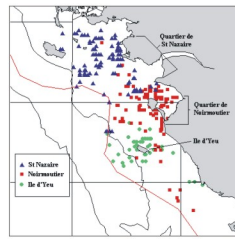
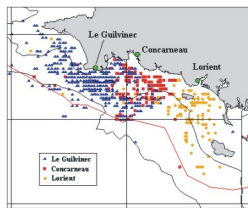
2 métiers principaux : Chalutiers = gradient décroissant nord-sud  
Fileyeurs = gradient croissant nord-sud.

Chalutiers : 57 % en nord Loire (langoustine, merlu, baudroies), 43 % en sud Loire (sole, seiche).  
Fileyeurs : 70 % en sud Loire (sole, bar, seiche).  
Caseyeurs : 80 % en sud Bretagne (fonds rocheux) : crustacés.  
Palangriers : 80 % en sud Loire (congre, bar, merlu).

Bien que peu concomitante au cours de l'année dans certains secteurs, la présence des chalutiers et des fileyeurs peut être source de tension dans d'autres, sauf mise en place d'accords locaux (ex : côtes vendéennes)



Plus de la moitié des arts dormants (fileyeurs, caseyeurs et palangriers) sont localisés à l'intérieur de la zone des 3 milles, ainsi que 25 % des chalutiers.

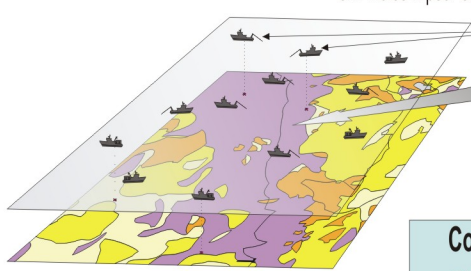


### Corrélation entre présence des métiers et nature des fonds.

Le calcul d'un indice de sélection (\*) des zones de pêche suivant la nature des fonds a permis d'identifier les préférences des différents métiers

(\*) rapport entre la fréquence des navires d'un métier présents au dessus d'un type de sédiment et la fréquence de ce sédiment sur la totalité de la zone

ex : indice n pour chalutier de fond



$$n = \frac{\% \text{ chalutier sur vase} / \text{total chalutier}}{\% \text{ surface vase} / \text{surface totale}}$$

Indice ~ 1 : le fond n'est pas privilégié  
Indice > 1 : Choix dans le secteur travaillé  
Indice < 1 : Moindre utilisation de ce fond

Type de Sédiment	Chalutiers	Fileyeurs	Palangriers	Caseyeurs
Vase	2,0	0,8	0,7	0,6
Sable fin	0,7	1,1	1,6	0,5
Sable grossier	0,9	0,9	0,7	1,5
Graviers et cailloutis	0,6	1,1	0,8	1,5

Confirmation que les chalutiers recherchent plus les fonds vaseux, les caseyeurs et les palangriers préfèrent les fonds sableux à durs, et que les fileyeurs sont moins sensibles à la nature des fonds.